

L'Association québécoise des sports pour paralytique cérébraux (AQSPC) sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de l'Association spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** ([http://www.jeuxduquebec.com/Normes\\_doperation-fr-29.php](http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php)).

## I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

### A) PRINCIPALES CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	ÂGES		SEXE
	2019-2020	2020-2021	
Lanceurs	- de 18 au 30 avril 2020	- de 18 au 15 mars 2021	Mixte
Rampes	- de 18 au 30 avril 2020	- de 18 au 15 mars 2021	Mixte

### B) AFFILIATION

Tous les athlètes, **assistants sportifs** et entraîneurs doivent être affiliés à l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (AQSPC).

### C) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Compétition

#### **Classification :**

Le boccia est joué par des athlètes ayant une blessure cérébrale (paralysie cérébrale, traumatisme crânien, AVC) ou un autre handicap physique entraînant des LIMITATIONS PHYSIQUES similaires. Dans les événements sanctionnés canadiens ou internationaux, il existe 4 classes en boccia : BC1, BC2, BC3 et BC4. Dans certaines compétitions pour athlètes handicapés comme celles concernant les Jeux du Québec, il arrive fréquemment que le petit nombre d'athlètes inscrits ne permette pas d'ouvrir les inscriptions à toutes les classes existantes.

Dans notre « *Modèle de développement de l'athlète en boccia* », dans la catégorie de performance COMPÉTITION, le boccia est accessible à tous. Cependant, il est primordial de pouvoir diviser les athlètes présents en 2 catégories : les joueurs qui lancent (BC1, BC2, BC4 et classe ouverte) et les joueurs qui utilisent une rampe (BC3). Ces deux façons de propulser la balle exigent des habiletés techniques et tactiques très différentes qui font en sorte que les joueurs de ces différentes catégories peuvent difficilement se rencontrer sur le jeu.

### **LES JUNIORS-LANCEURS et LES JUNIORS-RAMPES.**

En général, il y a cinq classes en individuel au boccia. Chaque classe regroupe des concurrents des deux sexes. Les classes sont :

#### **Individuelle BC1**

Cette division comprend des joueurs classés au sein du système de classification de CP-ISRA (Cerebral Palsy - International Sports and Recreation Association) en tant que CP 1 lanceur ou CP 2 (membres inférieurs) jouant avec leurs pieds.

Lors du lancer de l'athlète, l'assistant sportif peut demeurer dans la zone de jeu seulement si le fauteuil du joueur doit être stabilisé.

#### **Individuelle BC2**

Cette division comprend des joueurs classés au sein du système de classification de CP-ISRA en tant que CP 2 (membres supérieurs).

#### **Individuelle BC3 (joueurs utilisant un dispositif d'assistance - rampe)**

Cette division comprend des joueurs qui ont une dysfonction locomotrice sévère, d'origine cérébrale ou non, au niveau des quatre membres. Ce sont des CP 1 au sein du système de classification de CP-ISRA qui ne peuvent pas propulser la balle avec les mains ou les pieds.

Les joueurs de cette division **ne peuvent pas saisir ni relâcher la balle**. Ils utilisent donc une rampe.

Les joueurs de cette division sont aidés par un assistant sportif, qui demeure dans la zone de jeu. Par contre, l'assistant sportif doit tourner le dos au terrain et ne peut regarder le jeu pendant toute la durée du match.

#### **Individuelle BC4**

Cette division comprend des joueurs qui ont une dysfonction locomotrice sévère au niveau des quatre membres, en plus d'un faible contrôle dynamique du tronc.

#### **Individuelle Ouverte**

Cette division comprend tous les autres joueurs présentant une DÉFICIENCE PHYSIQUE qui ne sont pas admissibles dans les 4 autres catégories BC. Tous les concurrents doivent jouer en fauteuil roulant.

### **D) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE**

Lieu de la résidence permanente